



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU COLLECTIF NATIONAL
DES MARCHES POUR LA PAIX

Site du collectif <https://www.collectifpaix.org/nous/>

Soutenons les actions entreprises en mai et juin 2023, « Pour un monde de Paix, de solidarité, de justice sociale et climatique, sans armes nucléaires »,

Le président Macron et son gouvernement, au prétexte que les moyens financiers seraient insuffisants

- ✓ **Imposent une réforme antisociale des retraites** contre l'aspiration largement majoritaire de la population,
- ✓ **Refusent de répondre à des besoins sociaux** élémentaires en matière de salaires,
- ✓ **Refusent les moyens nécessaires aux services publics** de l'éducation, de la recherche, de la santé, etc
- ✓ **Ne respectent pas les engagements de la France** pour la transition écologique et la lutte contre les dérèglements climatiques ;

En revanche ils entendent dans le même temps nous imposer une Loi de Programmation Militaire (LPM) de 413 milliards d'euros sur 7 ans soit une augmentation de 40 % par rapport à la LPM précédente, incluant de l'ordre de 60 milliards d'euros pour les armes atomiques en violation du Traité de Non-Prolifération Nucléaire (TNP) signé et ratifié par la France en août 1992 et en contradiction avec le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) adopté par l'assemblée générale des Nations Unies en juillet 2017 et entré en vigueur le 21-01-2021.

- **Refusons** ces orientations pour une économie de la Guerre prônée par le Président de la République (note 1)
- **Appelons à soutenir la pétition lancée par le collectif national En marche pour la Paix qui a déjà recueillie de l'ordre de 60 000 signatures qui stipule /**
 - ✓ **Oui** la France et tous les Etats du monde doivent adhérer au Traité d'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021
 - ✓ **Oui** à l'affectation des milliards d'Euros économisés à la satisfaction des besoins sociaux
 - ✓ **Oui** à une réorientation du budget de la défense dans le cadre d'une politique en faveur de la construction de la paix en s'inspirant de la Charte des Nations Unies et des huit domaines de la culture de la paix définis par l'Unesco et les Nations Unies.
- **Participons aux actions** entreprises en ce sens en France en 20 mai 2023 alors que cette loi de programmation militaire vient en discussion à l'assemblée nationale dès le 22 mai 2023

Note 1 : Le Président dans ses derniers discours (par exemple Mont de Marsan en appelle à une loi de programmation militaire qui nous engage sur la voie « *d'efforts considérables pour des décennies car nous devons avoir une guerre d'avance* »).

Site du collectif <https://www.collectifpaix.org/nous/>

Le 6 mai 2023